

SYNDICAT MIXTE
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 05/2023

Séance du 28 avril 2023 - 9h00

Vote du budget primitif 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 28 avril à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 17 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GILARDEAU, Président.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan ;
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort
Richard GUÉRIT, Rémi JUSTINIEN et Élise LAURENT-GUÉGAN, Région Nouvelle-Aquitaine ;
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

En visio-conférence :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle-Aquitaine

Membres excusés :

Margarita SOLA et Stéphane TRIFILETTI, Région Nouvelle-Aquitaine
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA ;

Rapporteur : Jean-Marie GILARDEAU

Le Président présente le projet de budget primitif 2023 dont copie a été adressée à tous les membres. Ce projet de budget n'intègre pas la reprise des résultats à la clôture de l'exercice 2022.

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Proposition BP 2023 en €
RECETTES		
021	Virement de la section de fonctionnement	4 000,00
1641	Emprunt	38 000,00
28	Amortissement des immobilisations	15 468,00
001	Excédent d'investissement reporté	
TOTAL		57 468,00
DÉPENSES		
16	Emprunts et dettes assimilées	7 102,91
20	Immobilisations incorporelles	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	46 365,09
TOTAL		57 468,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellé	Proposition BP 2023 en €
RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté	
013	Atténuation de charges	21 719,00
74	Dotations et participations	1 430 747,14
75	Autres produits de gestion courante	4 354,00
77	Produits exceptionnels	
TOTAL		1 456 820,14
DEPENSES		
011	Charges à caractère général	264 683,92
012	Charges de personnel	1 166 768,22
65	Autres charges de gestion courante	
66	Charges financières	5 900,00
68	Dotations aux amortissements	15 468,00
023	Virement à la section d'investissement	4 000,00
TOTAL		1 456 820,14

Décision du Comité Syndical

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident d'adopter le budget primitif 2023 tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Jean-Marie GILARDEAU
Président

Nombre de membres :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 8

Votes :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2023 _ _ _ _ _

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : _ _ / _ _ / 2023